



Conditions générales 2023

La prise en charge du matériel implique l'acceptation des conditions générales suivantes.
Ces dernières sont portées à la connaissance du client à la signature du devis ou du bon de commande.

DURÉE DE LOCATION

En semaine : 48h

Weekend : du vendredi 14h30 au lundi 11h30

Pour une durée plus adaptée à vos besoins, n'hésitez pas à nous consulter.

RÉSERVATION ET CAUTION

Il est nécessaire de réserver au plus tôt, par téléphone, mail ou courrier. La réservation sera définitive après le versement d'un acompte de 50 % du montant total de la commande.

Toute location entraîne le versement d'une caution, égale au double du montant de la location, par chèque à l'enlèvement du matériel. Le chèque de caution n'est pas encaissé. Il est restitué après le retour, la vérification et le paiement complet de la prestation.

TARIFS

Les tarifs s'entendent Hors Taxes et sont soumis à la TVA de 20% et hors transport et assurance

TRANSPORT

Livraison et enlèvement sont possibles. Le coût est de 0.83 € HT par kilomètre. Un forfait de 50 € HT sera appliqué pour toute livraison ou reprise effectuée un jour férié ou un dimanche.(en plus du coût kilométrique).

La livraison ne comprend pas l'installation du matériel, il s'agit d'une dépose à proximité du véhicule.

L'enlèvement se fera à l'endroit de la dépose. Le matériel sera rangé dans son conditionnement de livraison.

Pour une manifestation le week-end, la livraison se fait le vendredi et l'enlèvement le lundi. Pour une manifestation en semaine, la livraison se fait la veille et l'enlèvement le lendemain.

Le matériel est récupéré non lavé, juste rincé, trié et remis dans son conditionnement de livraison. Si la vaisselle n'est pas rangée dans les caisses adéquates un supplément minimum de 50 € par heure et par personne devant ranger sera facturé.

ANNULATION DE COMMANDE

Pour toute annulation dans un délai inférieur à 15 jours précédant la location, l'acompte ne sera pas restitué, dans un délai compris entre 1 mois et 15 jours l'acompte sera restitué à hauteur de 50 %, et dans sa totalité pour une annulation supérieure à un mois.

FACTURATION

Le solde de la facture sera réglé au départ du matériel ou à réception de facture pour les professionnels.

En cas de perte, de casse ou de détérioration, le matériel (y compris les bacs de conditionnement) sera facturé selon le tarif de remplacement en vigueur. Ce dernier est porté à la connaissance du client à la livraison ou à l'enlèvement du matériel.

RESPONSABILITÉS

Le client est responsable du matériel dès la mise à disposition de celui-ci.

Un inventaire est effectué avant et après la location.

Le matériel est rendu non lavé, juste rincé, trié et remis dans son conditionnement de livraison.

Carol'loc décline toute responsabilité du fait des accidents qui pourraient survenir lors de l'utilisation du matériel.

540 Rue de la Fouant, 43200, Saint Jeures

Tél : 07 83 98 03 13

contact@carolloc.fr

www.carolloc.fr